



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 23 novembre 1998**

**Mise à jour du tableau des effectifs**

Conseillers en exercice : 44

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 Novembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 25 Novembre 1998

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.  
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Claire MINALI-BELLA

DELIBERATION D98492

**CONSEIL MUNICIPAL DU 23 novembre 1998**

**Direction Ressources Humaines**

**Mise à jour du tableau des effectifs**

Monsieur Jean-Robert BEJUGE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Après avis des Comités Techniques Paritaires des 29 Juin 1998, 5 Octobre 1998, 13 et 23 Novembre 1998,

L'actualisation du tableau des effectifs proposée ci-dessous se fonde sur les grandes orientations définies en matière de gestion du personnel :

- maintenir et développer la qualité du service public local en assurant un volume d'heures payées statutaires équivalent voire supérieur d'année en année.
- favoriser à chaque vacance de poste la promotion interne.
- développer l'insertion par le recours à des CEC (Contrat Emploi Consolidé) dans la limite de 5 % des heures statutaires payées.
- accueillir les emplois jeunes dans des missions telles que les Maisons Communales de Service Public et le tri des déchets par exemple.
- gérer la masse salariale à volume d'heures payées constant ou en augmentation, sans augmenter les impôts.

#### **DIRECTION DES SPORTS :**

##### *Création*

- 1 poste d'Agent de Maîtrise chargé d'encadrer les agents des stades,
- 1 poste d'Agent Administratif (gestion des stocks).

##### *Suppression*

- 3 postes d'Agent d'Entretien chargé de l'entretien des salles de sports.

#### **DIRECTION DE LA VOIRIE :**

##### *Suppression*

- 5 postes d'Agent d'Entretien chargé de l'entretien de la voirie.

#### **DIRECTION DE L'ASSAINISSEMENT/EAU :**

##### *Création*

- 1 poste d'Agent de Salubrité chargé de l'entretien du réseau.

##### *Suppression*

- 1 poste d'Agent Administratif (accueil Eau).

#### **DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :**

##### *Suppression*

- 2 postes d'Agent d'Entretien à temps non complet 50 % chargé de l'entretien des locaux.

#### **MISSION COMMUNALE EMPLOIS-JEUNES :**

##### *Création*

- 3 postes d'Agent Technique chargé de l'encadrement des emplois-jeunes.

**DIRECTION DES MUSEES :**

*Suppression*

- 1 poste d'Agent d'Entretien à temps non complet 50 % chargé de l'entretien des locaux.

**SERVICE MONETIQUE :**

*Suppression*

- 1 poste de Technicien Territorial,
- 1 poste d'Attaché régie,
- 1 poste d'Agent Administratif (accueil).

*Création*

- 1 poste d'Agent Administratif régie.

**ECOLE D'ARTS PLASTIQUES :**

*Suppression*

- 1 poste de Professeur d'Enseignement d'Arts Plastiques.
- 1 poste d'Assistant spécialisé d'enseignement à temps non complet (10 h).

*Création*

- 1 poste d'Assistant spécialisé d'Enseignement Artistique.

**DIRECTION DE LA REGLEMENTATION/AFFAIRES DEMOGRAPHIQUES/ETAT CIVIL :**

*Suppression*

- 1 poste d'Agent de Salubrité fossoyeur.
- 2 postes d'Adjoint Administratif mairies annexes.

*Création*

- 2 postes d'Adjoint Administratif Etat Civil.

**MISSION ENVIRONNEMENT :**

*Suppression*

- 1 poste de Contrôleur Territorial exerçant les fonctions de Correspondant Technique de Quartier.

**DIRECTION BATIMENTS :**

*Création*

- 1 poste de Technicien Territorial chargé des questions de sécurité,
- 1 poste d'Agent Administratif (comptabilité).

**DIRECTION NETTOIEMENT PARC AUTO :**

*Création*

- 1 poste de Conducteur (chauffeur collectes sélectives des ordures ménagères).

*Suppression*

- 3 postes d'Agent d'entretien (nettoisement),
- 1 poste d'Agent Technique.
- 1 poste d'Agent d'Entretien (décharge).

**CENTRE D'ETUDES URBAINES :**

*Création*

- 1 poste d'Agent Technique Qualifié Dessinateur.

**DIRECTION INFORMATION, COMMUNICATION ET RELATIONS EXTERIEURES :**

*Suppression*

- 1 poste d'Agent Administratif (secrétariat du Maire).

**DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES :**

*Suppression*

- 7 postes d'Agent d'Entretien à temps non complet à 50 %.
- 1 poste de Directeur.

*Création*

- 1 poste de Rédacteur.

**ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE ET DE DANSE :**

*Suppression*

- 1 poste de Rédacteur.

*Création*

- 1 poste d'Attaché.

**DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES :**

*Création*

- 1 poste d'Agent Administratif (secrétariat).

**SERVICE CONTROLE DES STRUCTURES EXTERIEURES :**

*Suppression*

- 1 poste de Rédacteur.

*Création*

- 1 poste de Directeur.

**SERVICE VIE ASSOCIATIVE :**

*Suppression*

- 1 poste d'Agent d'Entretien à temps non complet 50 % (mis à disposition MCPT),
- 1 poste d'Agent d'Entretien (mis à disposition MCPT),
- 1 poste d'Agent d'Entretien (mis à disposition CAC) à compter du 1er Janvier 1999.

**POLE DES METIERS D'ART :**

*Suppression*

- 1 poste d'Agent Administratif (secrétariat) à compter du 1er Janvier 1999.

**MOUS**

*Suppression*

- 1 poste d'Attaché.

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES (service remplacement) :**

*Création*

- 1 poste d'Attaché,
- 1 poste d'Agent Technique Principal,
- 1 poste de Technicien Chef,
- 2 postes d'Agent Administratif,
- 1 poste d'Agent d'Entretien à temps non complet 50 %.
- 1 poste d'Agent d'Entretien à temps non complet 70 %.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter les modifications ci-dessus.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Jean-Robert BEJUGE

[Ordre du jour](#)